

COMMISSION PERMANENTE DELIBERATIVE**REUNION DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022**

Le 28 septembre 2022, à 15 heures 45, les membres de la **Commission Permanente**, convoqués par **Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse**, se sont réunis dans l'hémicycle Jean-Paul de ROCCA SERRA.

La présente réunion se tient sous son format délibérant.

Sont présents :

M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse, Mme Nadine NIVAGGIONI, Vice-présidente de l'Assemblée de Corse,

Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE et Jean-Martin MONDOLONI.

Sont présents en mode Teams :

Mmes et M. Valérie BOZZI, Saveriu LUCIANI et Julia TIBERI.

Sont absents et représentés :

Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse, par M. Hyacinthe VANNI, Vice-président de l'Assemblée de Corse,

M. Paul-Joseph CAITUCOLI par Mme Véronique ARRIGHI et M. Xavier LACOMBE par Mme Christelle COMBETTE.

Est absent :

M. Paul-Félix BENEDETTI.

Assistent également à la réunion :

Mme Lauda GUIDICELLI SBRAGGIA, Conseillère exécutive, en charge de la jeunesse, des sports, de l'égalité femmes-hommes, de la vie associative et de l'innovation sociale (Teams),

M. Julien PAOLINI, Conseiller exécutif, Président de l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse,

Mme Flora MATTEI, Conseillère exécutive, Présidente de l'Office des Transports de la Corse.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse souhaite la bienvenue aux commissaires et aux membres du Conseil exécutif de Corse ainsi qu'aux membres de l'administration présents à cette réunion.

Il procède à l'appel nominal, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

**RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORT DE LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE**

RAPPORT 261

Raportu n^u 261 : Approvazione di u pruceddu verbale di a Commissione Permanente di u 27 di lugliu di u 2022.

Rapport n° 261 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 27 juillet 2022.

M. VANNI soumet aux suffrages des commissaires le procès-verbal de la Commission Permanente du 27 juillet 2022.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI et Jean BIANCUCCI.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin

MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTE

RAPPORT 238

Raportu n° 238 : Cuntratti di finanziamentu à titulu di u Fondu d'intarvinzioni righjunali (FIR) 2022.

Rapport n° 238 : Contrats de financement au titre du Fonds d'intervention régional (FIR) 2022.

Mme GUIDICELLI SBRAGGIA présente le rapport.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse met le rapport aux voix.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI et Jean BIANCUCCI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 244

Raportu n° 244 : Approvu di i cunvinzioni di finanziamentu di l'associ FALEPA è Sud Corse Insertion (Autoscoli suciali).

Rapport n° 244 : Approbation des conventions de financement des associations FALEPA et Sud Corse Insertion (Auto-écoles sociales).

Le rapport est présenté par **Mme GUIDICELLI SBRAGGIA**.

Il est mis aux voix par **M. VANNI**.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI et Jean BIANCUCCI.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 245

Raportu n^u 245 : Suvvinzioni anninca di funziunamentu à l'associu di fraiutu di i parsoni ammissi à a prutizzioni di a zitiddina (AEPAPE) di Corsica.

Rapport n° 245 : Subvention annuelle de fonctionnement à l'Association d'Entraide des Personnes Admises en Protection de l'Enfance (AEPAPE) de Corse.

Mme GUIDICELLI SBRAGGIA présente le rapport.

M. COLONNA lit le rapport de **la commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux**. Cette dernière a rendu un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé au vote et le groupe **Avanzemu** était absent.

M. VANNI appelle **les commissaires** à se prononcer sur le rapport considéré.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI et Saveriu LUCIANI.

Il est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 246

Rapportu n° 246 : Cunvinzioni custitutiva rilativa à u Gruppamentu d'Intaressu Publicu (GIP) « France enfance protégée ».

Rapport n° 246 : Convention constitutive relative au Groupement d'Intérêt Public (GIP) « France enfance protégée ».

Le rapport est présenté par **Mme GUIDICELLI SBRAGGIA.**

M. COLONNA donne lecture du rapport de **la commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux.** Celle-ci a émis un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé au vote et le groupe **Avanzemu** était absent.

M. VANNI indique que **la commission des Finances et de la Fiscalité** a formulé un avis favorable.

Le rapport est mis aux voix.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI et Saveriu LUCIANI.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 247

Rapport n° 247 : Chjama à Prughjetti « Privinzioni, prumuzioni di a saluta 2022 » di l'Agenza righjunali di a saluta di Corsica.

Rapport n° 247 : Appel à projets « Prévention, promotion de la santé 2022 » de l'Agence régionale de santé de Corse.

M. Saveriu LUCIANI donne pouvoir pour voter en ses lieu et place à **Mme Julia TIBERI** jusqu'à la fin de la séance.

Mme GUIDICELLI SBRAGGIA présente le rapport.

M. COLONNA lit le rapport de la **commission pour les Politiques de Santé**. Un avis favorable a été émis. Le groupe **Avanzemu** était absent.

Il donne lecture ensuite du rapport de la **commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux**. Celle-ci a délivré un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé au vote et le groupe **Avanzemu** était absent.

M. VANNI met aux voix le rapport.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI et Jean BIANCUCCI.

Il est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin

MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

RAPPORT 248

Raportu n^u 248 : Cunvenzione quatru rilativa à a mediazione famigliale.

Rapport n° 248 : Convention-cadre relative à la médiation familiale.

Le rapport est présenté par **Mme GUIDICELLI SBRAGGIA.**

Il est mis aux voix par **M. VANNI.**

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI et Jean BIANCUCCI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

**INSIGNAMENTU-FURMAZIONE-RICERCA-ENSEIGNEMENT-
FORMATION-RECHERCHE**

RAPPORT 239

Raportu n^u 239 : Dispositivu d'aiutu à i dutturanti è postdutturanti di l'Università di Corsica per l'annata universitaria 2022-2023.

Rapport n° 239 : Dispositif d'aide aux doctorants et post-doctorants

de l'Università di Corsica pour l'année universitaire 2022-2023.

M. COLONNA ne participe ni au débat ni au vote.

Mme GUIDICELLI SBRAGGIA présente le rapport.

Le Vice-Président de l'Assemblée de Corse lit le rapport de la **commission des Finances et de la Fiscalité**. Les commissaires ont délivré un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote.

M. MONDOLONI précise que la demande formulée par son collègue, **M. LACOMBE**, en commission et concernant les aides allouées par la **Collectivité de Corse** à l'Université pour ce dispositif, n'avait pas de caractère inquisitorial. Les montants sont en effet considérables et il convient que les élus disposent dès lors de toutes les informations s'agissant des sommes attribuées. Aussi, il serait souhaitable que les membres de **l'Assemblée de Corse** connaissent les sujets des thèses des doctorants. Cela s'inscrit dans l'esprit de la convention tripartite que l'institution territoriale a paraphée.

Un débat s'engage entre **Mme NIVAGGIONI** et **M. MONDOLONI** au cours duquel les intéressés manifestent leur désaccord.

Mme GUIDICELLI SBRAGGIA partage la position défendue par **Mme NIVAGGIONI** mais relayera nonobstant la demande à **Mme LUCIANI** qui porte ce dossier. Cette dernière ne manquera de délivrer à **M. MONDOLONI** les éléments d'information qu'il souhaite détenir.

Au terme de ces échanges, **M. VANNI** demande aux commissaires de se prononcer sur le présent rapport.

Sont absents : **MM. Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI** et **Romain COLONNA**.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

N'ont pas participé : **Mmes et MM. Valérie BOZZI, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE** et **Jean-Martin MONDOLONI**.

Ont voté pour : **Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Saveriu LUCIANI,**

Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 8
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 4**

**ACCUNCIAMENTU E SVILUPPU DI U TERRITORIU -
AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

RAPPORT 252

Raportu n^u 252 : Partinariatu 2022-2023 - Ritale CANOPE di Corsica - Prugramma 3132.

Rapport n° 252 : Partenariat 2022-2023 - Réseau CANOPE de Corse - Programme 3132.

Le rapport est présenté par **Mme GUIDICELLI SBRAGGIA.**

M. COLONNA fait part de sa satisfaction concernant ce rapport. Ce soutien permanent de **la Collectivité de Corse** au développement de la langue corse mérite d'être mis en évidence. Il félicite les équipes qui participent à l'établissement de ce partenariat.

Le rapport est mis aux voix.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI et Jean BIANCUCCI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

SISTEMI D'INFURMAZIONI - SYSTEMES D'INFORMATION

RAPPORT 237

Raportu n° 237 : Cunvinzioni di gruppamentu di compra trà a Cullittività di Corsica è i so agenzi è uffizii par acquisttà i lugiziali di a sucità ESRI France.

Rapport n° 237 : Convention du groupement d'achat entre la Collectivité de Corse et ses agences et offices pour l'acquisition des logiciels de la société ESRI France.

M. PAOLINI présente le rapport.

Mme NIVAGGIONI donne lecture du rapport de **la commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement**. Un avis favorable a été émis. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote. Les groupes **Core In Fronte**, **Avanzemu** et **Mme GIACOMETTI PIREDDA** étaient absents.

M. VANNI met le rapport aux voix.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI et Jean BIANCUCCI.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

ACCUNCIAMENTU NUMERICU - AMENAGEMENT NUMERIQUE

RAPPORT 240

Raportu n° 240 : Signatura di a cunvinzioni à titulu di u dispositivu « Cunsigliu numericu France Services ».

Rapport n° 240 : Signature de la convention de subvention au titre du dispositif « Conseiller numérique France Services ».

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

Mme NIVAGGIONI lit le rapport de la commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement. Cette dernière a délivré un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote. Les groupes **Core In Fronte**, **Avanzemu** et **Mme GIACOMETTI PIREDDA** étaient absents.

Le rapport est mis aux voix par **M. VANNI**.

Sont absents : MM. Paul-Félix BENEDETTI et Jean BIANCUCCI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

RAPPORT 241

Raportu n° 241 : Adesione di a Cullettività di Corsica à l'Associu di prefigurazione di a sucetà cuoperativa d'interessu cullettivu Hub Corsica per un numericu inclusivu da mette in opera u prugettu laureatu di a Chjama à Manifestazione d'Interessi « Hubs per un numericu inclusivu » di a Banca di i Territorii.

Rapport n° 241 : Adhésion de la Collectivité de Corse à l'Association de préfiguration de la société coopérative d'intérêt collectif Hub Corsica pour un numérique inclusif pour mettre en œuvre le projet lauréat de l'Appel à Manifestations d'Intérêts « Hubs pour un numérique inclusif » de la Banque des Territoires.

M. Jean BIANCUCCI donne pouvoir à **Mme Nadine NIVAGGIONI** jusqu'au terme de la présente réunion.

M. PAOLINI présente le rapport.

Mme NIVAGGIONI donne lecture du rapport de **la commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement**. Les commissaires ont émis un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote. Les groupes **Core In Fronte**, **Avanzemu** et **Mme GIACOMETTI PIREDDA** étaient absents.

M. VANNI met aux voix le rapport.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 243

Rapportu n^u 243 : Rinnuvillamentu di u spaziu numericu di travagliu LEIA pè u periudu 2023-2027 - Prugettu ENT LEIA Fasa 4.

Rapport n° 243 : Renouvellement de l'Espace Numérique de Travail LEIA pour la période 2023-2027 - Projet ENT LEIA Phase 4.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI**.

M. COLONNA lit le rapport de la **commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux**. Elle a délivré un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core in Fronte** n'ont pas participé au vote. Le groupe **Avanzemu** était absent.

Mme NIVAGGIONI donne lecture du rapport de la **commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement**. Les **commissaires** ont émis un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote. Les groupes **Core In Fronte**, **Avanzemu** et **Mme GIACOMETTI PIREDDA** étaient absents.

M. MONDOLONI formule des réserves sur les chiffres figurant dans le rapport considéré. Il rappelle que l'association LEIA est conçue à l'origine comme un outil pédagogique. Il considère qu'elle a notablement évolué et qu'elle cannibalise des fonctions qui ne font pas partie de son corps de métiers. Dès lors, elle ne rend pas correctement à l'utilisateur le service qu'elle est censée apporter initialement à l'utilisateur.

M. COLONNA dit que la SITEC qu'il préside, héberge LEIA. Dans cet esprit, il ouvre une réflexion sur l'hébergement des données qui est assuré par une structure continentale. Il considère que cette situation doit changer.

M. PAOLINI répond que des bilans d'étape sont régulièrement présentés et que dispositif fait l'objet d'un suivi. Il admet que des progrès restent à réaliser dans le domaine ergonomique. Le principe de LEIA réside dans une porte d'entrée unique. Par ailleurs, il est évident que **la Collectivité de Corse** doit se rapprocher de la SITEC afin qu'elle joue à l'avenir un rôle plus important.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse met le rapport aux voix.

Sont absents : M. Paul-Félix BENEDETTI et Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-

Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 13
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

FUNDARIU – FONCIER

RAPPORT 253

Raportu n° 253 : Cessione di gratisi à ghjuvone di u Cunservatoriu di u spaziu liturale è di e sponde lacustre.

Rapport n° 253 : Cession à titre gratuit au profit du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Le rapport est présenté par **M. PAOLINI.**

Il est mis aux voix.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0**

**ACCUNCIAMENTU E SVILUPPU DI U TERRITORIU -
AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

RAPPORT 236

Raportu n° 236 : Cunvinzioni trà a Cullittività di Corsica è u Sirviziù d'Incendiu è di Succorsi di Pumonti pà a missa in opara di u prughjettu di cullaburazioni intarrighjunali MEDSTAR.

Rapport n° 236 : Convention entre la Collectivité de Corse et le Service d'incendie et de Secours du Pumonte pour la mise en œuvre du projet de collaboration interrégionale MEDSTAR.

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse précise que le présent rapport était inscrit à l'ordre du jour de la session des 29 et 30 septembre 2022. **Le Conseil exécutif de Corse** a cependant pris la décision de proposer ce dossier à l'examen de la **Commission Permanente**.

Mme ARRIGHI ne participe ni au débat ni au vote.

M. PAOLINI présente le rapport.

Il est mis aux voix par **M. VANNI**.

Sont absents : Mme et MM. Véronique ARRIGHI, Paul-Félix BENEDETTI et Paul-Joseph CAITUCOLI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 12
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

INFRASTRUTTURE È TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

RAPPORT 242

Raportu n° 242 : Aeruportu di Calvi - Santa Catalina - creazione di un' area di fine di pista à u sogliu 18.

Rapport n° 242 : Aéroport de Calvi - Santa Catalina - création d'une aire d'extrémité de piste au seuil 18.

Le rapport est présenté par **Mme MATTEI**.

Mme NIVAGGIONI procède à la lecture du rapport de **la commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement**. Cette dernière a émis un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote. Les groupes **Core In Fronte**, **Avanzemu** et **Mme GIACOMETTI PIREDDA** étaient absents.

M. VANNI lit le rapport de **la commission des Finances et de la Fiscalité**. Elle a formulé un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé au vote.

M. MONDOLONI aborde la problématique de la clef de répartition des financements qui n'a pas été établie en amont.

Mme MATTEI indique qu'elle interviendra au terme de l'enquête publique.

M. VANNI met aux voix le rapport.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14
CONTRE : 0
ABS. : 0
NP : 0

RAPPORT 249

Raportu n° 249 : Trasporti interurbani di viaghjadori - rinuvellamentu di i cuntratti di sfruttera.

Rapport n° 249 : Transports interurbains de voyageurs - renouvellement des contrats d'exploitation.

Mme MATTEI présente le rapport.

Mme NIVAGGIONI lit le rapport de **la commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement**. Elle a délivré un avis favorable. Le groupe **Un Soffiu Novu** n'a pas participé au vote. Les groupes **Core In Fronte, Avanzemu** et **Mme GIACOMETTI PIREDDA** étaient absents.

M. VANNI donne lecture du rapport de **la commission des Finances et de la Fiscalité** qui a donné un avis favorable. Les groupes **Un Soffiu Novu** et **Core In Fronte** n'ont pas participé au vote.

M. VANNI tient à féliciter les agents des **Chemins de Fer de la Corse** pour leur implication et leur grande disponibilité. L'efficacité de la société a été maintes fois mentionnée par les médias locaux.

Mme MATTEI insiste sur l'importance des transports publics qui sont de plus en plus appréciés par les usagers. Il y a lieu de poursuivre les efforts engagés en termes d'investissements dans ce domaine. Elle remercie à son tour les agents des **Chemins de Fer de la Corse**.

Le rapport est soumis aux suffrages **des commissaires** par **M. VANNI**.

Est absent : M. Paul-Félix BENEDETTI.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Ont voté pour : Mmes et MM. Véronique ARRIGHI, Jean BIANCUCCI, Valérie BOZZI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Xavier LACOMBE, Saveriu LUCIANI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Jean-Martin MONDOLONI, Nadine NIVAGGIONI, Julia TIBERI et Hyacinthe VANNI.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABS. : 0

NP : 0

Il est 17 heures 20, l'ordre du jour est épuisé et **le Vice-président de l'Assemblée de Corse** lève la réunion.

Fait à Ajacciu, le 28 septembre 2022

Le Vice-président de l'Assemblée de Corse

Hyacinthe VANNI



CUMMISSIONE PERMANENTE
U 28 DI SETTEMBRE DI U 2022
COMMISSION PERMANENTE
28 SEPTEMBRE 2022

ORDINE DI U GHJORNU

ORDRE DU JOUR

RAPORTU DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA /
RAPPORT DE LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

Raportu n^u 261 : Approvazione di u prucedu verbale di a Cummissione Permanente di u 27 di lugliu di u 2022.

Rapport n^o 261 : Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente du 27 juillet 2022.

SUCIALE È SALUTE / SOCIAL ET SANTE

Raportu n^u 238 : Cuntratti di finanziamentu à titulu di u Fondu d'intarvinzioni righjunali (FIR) 2022.

Rapport n^o 238 : Contrats de financement au titre du Fonds d'intervention régional (FIR) 2022.

Raportu n^u 244 : Approvu di i cunvinzioni di finanziamentu di l'associ FALEPA è Sud Corse Insertion (Autoscoli suciali).

Rapport n^o 244 : Approbation des conventions de financement des associations FALEPA et Sud Corse Insertion (Auto-écoles sociales).

Raportu n^u 245 : Suvvinzioni anninca di funziunamentu à l'associu di fraiutu di i parsoni ammissi à a prutizzioni di a zitiddina (AEPAPE) di Corsica.

Rapport n° 245 : Subvention annuelle de fonctionnement à l'Association d'Entraide des Personnes Admises en Protection de l'Enfance (AEPAPE) de Corse.

Raportu n° 246 : Cunvinzioni custitutiva rilativa à u Gruppamentu d'Intaressu Publicu (GIP) « France enfance protégée ».

Rapport n° 246 : Convention constitutive relative au Groupement d'Intérêt Public (GIP) « France enfance protégée ».

Raportu n° 247 : Chjama à Prughjetti « Privinzioni, prumuzioni di a saluta 2022 » di l'Agenza righjunali di a saluta di Corsica.

Rapport n° 247 : Appel à projets « Prévention, promotion de la santé 2022 » de l'Agence régionale de santé de Corse.

Raportu n° 248 : Cunvenzione quattru rilativa à a mediazione famigliale.

Rapport n° 248 : Convention-cadre relative à la médiation familiale.

INSIGNAMENTU-FURMAZIONE-RICERCA-ENSEIGNEMENT- FORMATION-RECHERCHE

Raportu n° 239 : Dispositivu d'aiutu à i dutturanti è postdutturanti di l'Università di Corsica per l'annata universitaria 2022-2023.

Rapport n° 239 : Dispositif d'aide aux doctorants et post-doctorants de l'Université de Corsica pour l'année universitaire 2022-2023.

SISTEMI D'INFURMAZIONI - SYSTEMES D'INFORMATION

Raportu n° 237 : Cunvinzioni di gruppamentu di compra trà a Cullittività di Corsica è i so agenzi è uffizii par acquisttà i lugiziali di a sucità ESRI France.

Rapport n° 237 : Convention du groupement d'achat entre la Collectivité de Corse et ses agences et offices pour l'acquisition des logiciels de la société ESRI France.

ACCUNCIAMENTU NUMERICU - AMENAGEMENT NUMERIQUE

Raportu n° 240 : Signatura di a cunvinzioni à titulu di u dispositivu « Consiglieru numericu France Services ».

Rapport n° 240 : Signature de la convention de subvention au titre du dispositif « Conseiller numérique France Services ».

Raportu n° 241 : Adesione di a Cullettività di Corsica à l'Associu di prefigurazione di a sucetà cuoperativa d'interessu cullettivu Hub Corsica per un numericu inclusivu da mette in opera u prugettu laureatu di a Chjama à Manifestazione d'Interessi « Hubs per un numericu inclusivu » di a Banca di i Territorii.

Rapport n° 241 : Adhésion de la Collectivité de Corse à l'Association de préfiguration de la société coopérative d'intérêt collectif Hub Corsica pour un numérique inclusif pour mettre en œuvre le projet lauréat de l'Appel à Manifestations d'Intérêts « Hubs pour un numérique inclusif » de la Banque des Territoires.

Raportu n° 243 : Rinnuvillamentu di u spaziu numericu di travagliu LEIA pè u periodu 2023-2027 - Prugettu ENT LEIA Fasa 4.

Rapport n° 243 : Renouvellement de l'Espace Numérique de Travail LEIA pour la période 2023-2027 - Projet ENT LEIA Phase 4.

INFRASTRUTTURE È TRASPORTI / INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

Raportu n° 242 : Aeruportu di Calvi - Santa Catalina - creazione di un' area di fine di pista à u sogliu 18.

Rapport n° 242 : Aéroport de Calvi - Santa Catalina - création d'une aire d'extrémité de piste au seuil 18.

Raportu n° 249 : Trasporti interurbani di viaghjadori - rinuvellamentu di i cuntratti di sfruttera.

Rapport n° 249 : Transports interurbains de voyageurs - renouvellement des contrats d'exploitation.

**ACCUNCIAMENTU E SVILUPPU DI U TERRITORIU -
AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

Raportu n° 236 : Cunvinzioni trà a Cullittività di Corsica è u Sirviziù d'Incendiu è di Succorsi di Pumonti pà a missa in opara di u prughjettu di cullaburazioni intarrighjunali MEDSTAR.

Rapport n° 236 : Convention entre la Collectivité de Corse et le Service d'incendie et de Secours du Pumonte pour la mise en œuvre du projet de collaboration interrégionale MEDSTAR.

Raportu n° 252 : Partinariatu 2022-2023 - Ritale CANOPE di Corsica Prugramma 3132.

Rapport n° 252 : Partenariat 2022-2023 - Réseau CANOPE de Corse - Programme 3132.

FUNDARIU – FONCIER

Raportu n° 253 : Cessione di gratisi à ghjuvure di u Cunservatoriu di u spaziù liturale è di e sponde lacustre.

Rapport n° 253 : Cession à titre gratuit au profit du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.
